

Fiche 3

Les signalements JDC

Les tests : identifier les difficultés

D'après la note d'information n°13-09 – MEN

Trois compétences évaluées

Automaticité de la lecture Une mauvaise automatisation des mécanismes responsables de l'**identification des mots**.

Connaissances lexicales Une compétence langagière insuffisante mise en évidence par la **pauvreté des connaissances lexicales orales**.

Traitements complexes Une pratique défailante des **traitements complexes** requis par la compréhension d'un document.

Ces trois compétences représentent les **trois ensembles majeurs de difficultés** chez les faibles lecteurs (voir page 4, *Cadre théorique des difficultés*).

Leurs diverses combinaisons définissent 5 profils de lecteurs.

Les profils de lecteurs

5 profils de lecteurs

Profils	Lecteurs	Traitements complexes	
1	Difficultés sévères	-	
2		-	
3	Très faibles capacités de lecture	-	
4		-	
5	a	Lecteurs médiocres	+
	b	Lecteurs médiocres	+
	c	Lecteurs efficaces	+
	d	Lecteurs efficaces	+

Si les **traitements complexes ne sont pas acquis**, on en déduit des déficits dans l'automatisme de la lecture et/ou les connaissances lexicales. Il s'agit de **lecteurs en difficulté** (profils 1 à 4).

Si les **traitements complexes sont acquis**, on estime que l'automatisme de la lecture et les connaissances lexicales sont suffisantes. Il s'agit de **lecteurs médiocres ou efficaces** (profil 5).

Les quatre profils de lecteurs en difficulté

D'après la note d'information n°13-09 – MEN

Profils	Lecteurs	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Traitements complexes
1	Difficultés sévères	Pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits	Niveau lexical très faible	Compréhension très déficiente Quasi analphabète
2		Mécanismes de base automatisés	Niveau lexical très faible	Déficit de compréhension
3	Très faibles capacités de lecture	Manque d'automatisme dans le traitement des mots	Niveau lexical correct	Lecture laborieuse
4		Capable de lecture à voix haute	Niveau lexical correct	Difficulté de compréhension

Pour récapituler :

Profils	Lecteurs	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Traitements complexes
1	Difficultés sévères	-	-	-
2		+	-	-
3	Très faibles capacités de lecture	-	+	-
4		+	+	-

- Point commun des lecteurs en difficulté : leur **non maîtrise des traitements complexes** rendant difficile ou impossible la compréhension d'un texte.
- Points distinctifs des lecteurs en difficulté : la **pauvreté des connaissances lexicales** est un critère déterminant de la difficulté sévère.

Cadre théorique des difficultés

Extrait de la note d'information n°13-09 - MEN

- Automaticité de la lecture** Deux types de traitements sont impliqués dans la lecture de mots :
1. d'une part la **reconnaissance « globale » de mots fréquemment rencontrés à l'écrit**,
 2. d'autre part le **décodage**, c'est-à-dire la conversion des suites de lettres en suites de sons (plus exactement de phonèmes).
- Au-delà de la vérification de la maîtrise de ces traitements, il est essentiel d'avoir une évaluation de l'automaticité de leur utilisation via une mesure de la **rapidité de lecture**.
- En effet, pour être bon lecteur, il ne suffit pas de reconnaître les mots écrits, il faut le faire **automatiquement et rapidement** afin de pouvoir consacrer son attention à la compréhension du message plutôt qu'au décryptage des mots.
- Connaissances lexicales** **Le vocabulaire est un très bon indicateur de la connaissance de la langue orale.**
- Dans la quasi-totalité des cas, les faibles utilisateurs de la langue ont un vocabulaire pauvre. L'épreuve de connaissances lexicales vise donc à évaluer la connaissance du vocabulaire à travers un test de décision lexicale. Il ne s'agit pas de définir des mots, mais plus simplement de dire si des items écrits sont ou ne sont pas de véritables mots.
- Au-delà d'une simple mesure de la connaissance des mots, l'épreuve cherche à évaluer un **niveau de langue**.
- Compréhension, accès à l'information écrite et traitement complexe** Deux épreuves de **compréhension** sont également proposées, à partir d'un programme de cinéma et d'un texte narratif.
- Le programme de cinéma semble banal à tout lecteur entraîné. En effet, celui-ci aura très vite repéré la **structure du document et les principes d'organisation** qui régissent l'information : salles numérotées, structure des paragraphes constante, indices typographiques, titres... Il pourra ainsi répondre aisément aux questions qui requièrent une **recherche d'informations**.
- Des lecteurs en difficulté peuvent également répondre à ces questions ; toutefois, leur **efficacité de traitement** sera moindre car ils devront compenser leur mauvaise appréhension du support par un temps de recherche plus long.
- Mais la compréhension de texte nécessite une **implication du lecteur**, une **concentration de son attention**, un **traitement exhaustif des mots et de la ponctuation** qui ne relèvent pas des habitudes que peuvent donner des lectures sélectives ou de la simple recherche d'information. C'est pourquoi une seconde épreuve de compréhension tente de cerner de quelle manière les jeunes sont en mesure de comprendre un texte narratif relativement court. La compréhension littérale est limitée à **l'information apportée par le texte**, une compréhension fine exige la mobilisation de connaissances préalables pour en **dégager l'implicite**. Le texte narratif a l'avantage de proposer une série d'événements autour desquels s'articulent des décors, des dialogues... C'est **l'enchaînement des événements** qui reste déterminant dans la compréhension globale de l'histoire.

Voir document complet : note d'information n°13-09 - MEN